

État de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches
Statistiques et constats régionaux

Réalisé par le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches



Révisé par Lucie Gélinau, Ph.D.
Chercheure, Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural
Département de psychosociologie et travail social, UQAR, campus de Lévis

15 mars 2019

Table des matières

Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	3
Contexte	3
Description de la région	
Géographie de la région Chaudière-Appalaches.....	4
Particularités régionales.....	4
Population de Chaudière-Appalaches.....	5
Situation des femmes en Chaudière-Appalaches	
Économique.....	6
Personnelle et sociale	7
Éducation.....	7
Femmes immigrantes.....	7
Quelques données qualitatives des groupes de femmes de la région	8
Constats régionaux sur la pauvreté des femmes.....	12
Leviers de transformation sociale	16
Bibliographie	18

Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) est un regroupement régional de groupes de femmes qui travaillent à la défense des droits et à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Un regroupement régional qui :

- appuie ses membres sur des enjeux communs liés aux droits des femmes
- représente ses membres auprès des instances politiques et publiques
- favorise la concertation entre ses membres
- constitue un lieu d'actions, d'échanges d'informations, de connaissances et d'expertises en matière de droit des femmes.

Le but premier du RGFCA est d'atteindre L'ÉGALITÉ politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes de la Chaudière-Appalaches.

Le RGFCA est un organisme féministe qui œuvre pour la justice sociale, applique une gestion démocratique et respecte les groupes de femmes et les femmes dans leur diversité, leur autonomie et leurs différences. Le RGFCA travaille en solidarité avec tout groupe ou regroupement partageant ses valeurs.

Contexte

Au cours des dernières années, il y a eu la disparition des directions régionales du ministère de l'Éducation, la dissolution des conférences régionales des élus et des agences régionales de la santé et des services sociaux, ainsi que l'abolition des antennes régionales du Conseil du statut de la femme. En Chaudière-Appalaches, les instances avec lesquelles le RGFCA travaillait sur des enjeux d'égalité n'existent plus, donc terminés les budgets régionaux réservés à la condition féminine et les ententes spécifiques en matière d'égalité.

Les répercussions d'une telle déconstruction du tissu organisationnel régional se font toujours sentir. Les instances auxquelles le RGFCA s'adressait régulièrement pour travailler en partenariat en matière d'égalité pour toutes les femmes n'existent tout simplement plus. Bien qu'une reconstruction soit en cours, il ne faut surtout pas négliger le temps et l'énergie nécessaires au développement de nouveaux partenariats.

Le RGFCA constate que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est douloureusement absente des choix mis de l'avant par les instances gouvernementales, occasionnant ainsi de graves reculs en matière d'égalité pour les femmes. Une telle analyse permettrait de déceler l'effet sur les femmes des diverses politiques et décisions budgétaires prônées par les gouvernements, et d'en corriger les effets néfastes. Nous nous questionnons sur l'application

d'une symétrisation des conditions de vie des femmes et des hommes. Nous rappelons qu'une analyse spécifique des besoins des femmes est nécessaire pour atteindre l'égalité en Chaudière-Appalaches et ailleurs. Il va sans dire que la reconnaissance de l'expertise des groupes de femmes est un incontournable pour y arriver.

Avec cet état de situation, le RGFCFA veut mettre en lumière les besoins des femmes concernant un enjeu qui touche particulièrement les femmes de Chaudière-Appalaches, soit celui de la pauvreté. Le RGFCFA espère que cet état de situation fera en sorte que les préoccupations de condition féminine soient au cœur du développement régional afin d'améliorer concrètement les conditions de vie des femmes de l'ensemble de la région. Le contexte de la mise en œuvre régionale du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale nous offre l'occasion de nous donner les moyens d'agir de façon concertée afin d'améliorer les conditions de vie des femmes de notre région.

Ce document a été réalisé à partir des statistiques récentes et d'une consultation électronique effectuée en février 2019 auprès des membres du RGFCFA.

Description de la région

Géographie de la région Chaudière-Appalaches

La région Chaudière-Appalaches est bordée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au sud-est par les États-Unis (État du Maine), au sud par la région de l'Estrie, à l'ouest par la région du Centre-du-Québec et au nord par la région de la Capitale-Nationale, séparée de cette dernière par le fleuve Saint-Laurent. Elle doit son nom à la rivière Chaudière la traversant du sud au nord, et aux montagnes Appalaches composant sa partie sud. Elle occupe 15 073,80 km², soit 1,16 % du territoire du Québec. La région Chaudière-Appalaches, créée en août 1989, est divisée en 9 MRC, soit les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de la Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche, et elle comprend également la ville de Lévis. Elle est subdivisée en 136 municipalités.

Particularités régionales

La région Chaudière-Appalaches compte deux antennes universitaires, soit l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, et le Centre universitaire des Appalaches, et elle dénombre la présence de trois cégeps : Beauce-Appalaches, Lévis-Lauzon et Thetford.

Les citoyennes et les citoyens reçoivent les services de quatre hôpitaux, soit l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'Hôpital de Saint-Georges, l'Hôpital de Montmagny et l'Hôpital de Thetford Mines, ainsi

que ceux des points de service des centres locaux de services communautaires (CLSC). Le Centre Paul-Gilbert, à Charny, offre également différents soins médicaux.

Il existe quatre maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, six centres de femmes, une ressource en employabilité spécialisée pour les femmes, un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel pour les femmes et un autre mixte, ainsi que quatre ressources en périnatalité et une ressource pour les femmes entrepreneures.

Sur le sujet de la pauvreté spécifiquement, il existe notamment le Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Chaudière-Appalaches (GRAPCA) qui rassemble les représentantes et les représentants des groupes locaux de réflexion et d'action contre la pauvreté, des tables locales en sécurité alimentaire ainsi que des acteurs régionaux tels que Centraide, Moisson Beauce et l'UQAR. La région compte aussi le Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches qui regroupe différents acteurs régionaux tels que le CISSS-CA, les directions régionales de quelques ministères ainsi que des organismes locaux. Finalement, nouvellement créée en 2019, il y a la Table régionale de lutte à la pauvreté qui découle du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Population de Chaudière-Appalaches

En 2017, la région Chaudière-Appalaches comptait 426 791 citoyennes et citoyens de 15 ans et plus, ce qui représente environ 5 % de la population du Québec (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2018g).

En 2017, la région comptait 211 910 femmes et 214 881 hommes, soit un taux de féminité de 49,65 % (ISQ, 2018g).

En 2015, l'espérance de vie des femmes était de 84,5 ans, contre 80,8 ans pour les hommes (ISQ, 2018b).

En 2017, 91,6 % des femmes étaient inscrites auprès d'un médecin de famille, comparativement à 83,7 % des hommes (ISQ, 2018f).

En 2016, parmi les femmes qui travaillaient, 3 % utilisaient le transport en commun, 6 % utilisaient le transport actif, 81 % prenaient leur véhicule privé en solo, 1 % d'entre elles utilisaient d'autres moyens comme la motocyclette ou un scooter et, finalement, 9 % faisaient du covoiturage (Statistique Canada, 2017b).

D'après la Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2017), la région Chaudière-Appalaches comptait 3,7 % de familles à faible revenu en 2015, représentant ainsi une baisse de 0,7 % depuis 2011. À l'autre extrémité, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal se situaient autour de 15 %.

Situation des femmes en Chaudière-Appalaches

Économique

Caractéristiques du marché du travail en 2018 (ISQ, 2019a) :

- 106 900 femmes actives de 15 ans et plus / 121 100 hommes
 - 104 000 femmes en emploi / 116 300 hommes
 - 78 000 femmes travaillaient à temps plein (75 %) / 103 300 hommes (89 %)
 - 26 100 femmes travaillaient à temps partiel (25 %) / 13 000 hommes (11 %)
 - 2 800 femmes étaient au chômage / 4 800 hommes

En 2018, le salaire hebdomadaire des femmes en Chaudière-Appalaches était de 752,01 \$ (39 104,52 \$ par année), soit 221,36 \$ de moins que leurs homologues masculins (50 615,24 \$ par année) (ISQ, 2019b).

En 2018, les femmes gagnaient en moyenne 23,90 \$ l'heure, soit 2,96 \$ de moins que les hommes (ISQ, 2019b).

En 2015, 34,9 % des revenus des femmes provenaient des transferts gouvernementaux, contre 19,2 % des revenus des hommes. Pour les femmes, il s'agit d'une hausse de 2,1 % depuis 2011, une différence qui s'explique entre autres par la hausse d'utilisation des prestations fiscales canadiennes pour enfants, du Régime des rentes du Québec et du Régime de pension du Canada (ISQ, 2017).

Le pourcentage de femmes dans les organismes communautaires est estimé à 80 %. La majorité de ces travailleuses n'ont pas accès à une assurance collective (Centre de formation populaire et Relais-femmes, 2005).

En 2016, 10 255 femmes étaient des travailleuses autonomes (Statistique Canada, 2017b).

En 2015, environ 39 % des travailleuses étaient syndiquées (Cloutier-Villeneuve et Rabemananjara, 2016).

En 2016, chez les 25-64 ans qui occupaient un emploi professionnel, technique ou paraprofessionnel⁷, 36,7 % étaient des femmes, comparativement à 20 % d'hommes. En détail, les femmes occupaient 21,7 % des emplois professionnels (contre 11,9 % chez les hommes) et elles occupaient 15 % des emplois techniques et paraprofessionnels (contre 8,1 % chez les hommes) (ISQ, 2018d).

Personnelle et sociale

Chez les femmes, l'âge médian atteignait 45,6 ans en 2017, comparativement à 43,9 ans chez les hommes, soit une différence de 1,7 an. En outre, le poids relatif des personnes âgées était plus important chez les femmes, avec 22,8 % âgées de 65 ans et plus, comparativement à 19,35 % des hommes (ISQ, 2018a).

En 2017, les femmes de 25 à 34 ans, soit le groupe d'âge le plus concerné par la maternité, représentaient 11,1 % de la population (ISQ, 2018g).

En 2016, 70 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme comme cheffe de ménage (Statistique Canada, 2017b).

En 2016, 47 140 femmes vivaient en union libre, soit 27 % des femmes de 15 ans et plus. Aussi, 59 965 femmes étaient mariées, soit 28,3 % des femmes de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2017b).

En 2016, la région Chaudière-Appalaches comptait 1 930 femmes autochtones (Statistique Canada, 2017b).

Éducation

En 2016, la proportion des femmes de 25 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire était de 20,2 %, contre 14 % chez les hommes (ISQ, 2018e). Les femmes ont obtenu un diplôme dans les concentrations suivantes au baccalauréat : 20,4 % en sciences de la santé, 8,5 % en sciences pures et appliquées, 68 % en sciences sociales et humaines, et 3,1 % en études plurisectorielles (ISQ, 2018c)¹¹.

Femmes immigrantes

Selon le recensement de Statistique Canada (2016), en 2016, la région Chaudière-Appalaches comptait 3 645 femmes immigrantes. Un peu moins de la moitié de ces femmes étaient âgées de 25 à 44 ans, et elles étaient mariées. Plus de 52,9 % des immigrantes parlaient français, mais 35,8 % ne parlaient ni le français ni l'anglais. Plus de 30 % des femmes immigrantes détenaient un diplôme universitaire de baccalauréat ou supérieur. Elles avaient un salaire moyen de

33 266 \$ par année, soit 85 % du salaire moyen des femmes nées au Québec. Plus de 25 % des immigrantes étaient françaises, 12 % étaient chinoises, 8,6 % étaient arabes, 6 % étaient maghrébines et un faible pourcentage étaient d'autres origines.

Quelques données qualitatives des groupes de femmes de la région

Le RGFCa a demandé aux groupes de femmes membres d'écrire quelques lignes sur la façon dont ils vivent la pauvreté au quotidien avec les femmes. Comme il existe une grande diversité chez les groupes de femmes, il en ressort un champ de réponses plutôt vaste et étendu. Nous avons retenu quelques réponses afin d'illustrer la pauvreté vue par les groupes de femmes de la région.

« La pauvreté, ce n'est pas simple. Elle se manifeste par l'aspect financier. Elle a aussi des impacts sur le réseau social, la santé physique et mentale, l'accès aux aliments, les habiletés intellectuelles, etc. Personne n'est à l'abri; nous constatons que plusieurs femmes et leur famille vivent beaucoup d'endettement en partie à cause de l'accès au crédit et à la société de consommation. Un imprévu arrive (maladie, séparation, réparation, perte d'emploi), et la situation bascule. En milieu rural, les ressources communautaires sont plus limitées, et les difficultés de transport sont immenses. Nous offrons des cuisines collectives, le programme Accès-Loisirs, des activités gratuites ou à très faible coût pour faciliter la participation. Souvent, les femmes qui vivent dans une extrême pauvreté sont difficiles à rejoindre et à intégrer dans nos activités de groupe. Pour plusieurs femmes que l'on rencontre, c'est difficile d'accéder à un emploi. Ça ne les sort pas nécessairement de la pauvreté. »

— Centre-Femmes de Lotbinière

« Sans parler nécessairement de pauvreté, je parlerais des habitudes, des comportements "financiers". Les femmes entrepreneures ont souvent tendance à utiliser leurs ressources financières (bas de laine, REER, épargne, carte de crédit, etc.) jusqu'à épuisement, alors qu'elles pourraient s'en servir comme levier financier auprès de divers bailleurs de fonds. Lorsque les ressources financières sont épuisées, souvent la cote de crédit commence à s'en ressentir, et là, chercher du nouveau financement devient presque impossible. »

— Femmessor – Chaudière-Appalaches

« Dans un premier temps, nous croyons qu'il est très important de démystifier la pauvreté par rapport à la syndicalisation. Ce n'est pas parce que tu détiens

un emploi syndiqué que, nécessairement, cela veut dire que tu gagnes un gros salaire (beaucoup de salaires sont en bas de 13,00 \$ l'heure). Mentionnons aussi qu'il y a beaucoup de postes détenus par des femmes qui sont des postes à temps partiel et cela, c'est quand elles ne sont carrément pas uniquement sur une liste de rappel (emplois très précaires), et que beaucoup de femmes sont monoparentales : elles doivent donc occuper plus d'un emploi pour joindre les deux bouts. »

— Comité des femmes du Conseil central
de Québec Chaudière-Appalaches

« Donner aux femmes des ressources supplémentaires pour les aider à s'en sortir. Les personnes concernées font de gros efforts pour s'en sortir, les dames dans le besoin se font aider par les organismes en place. Dans la catégorie plus âgée, ce n'est pas le Pérou. Les dames n'ont pas de Régie des rentes. Elles n'ont que leur pension pour vivre et elles s'organisent. »

— Fédération 10 Lévis Lotbinière Nouvelle-Beauce

« Les femmes sont souvent confrontées à la pauvreté en cas de séparation, puisqu'elles doivent se reloger ailleurs, donc payer tous les coûts liés à un déménagement. De plus, certaines de ces femmes n'ayant pas d'emploi, ayant comme revenu celui du conjoint, se retrouvent donc sans revenu lors de leur arrivée ici [en maison d'hébergement]. La demande d'aide sociale devient le recours possible. »

— Havre l'Éclaircie

« Besoin alimentaire, aide déficiente, transport non accessible, pauvreté intellectuelle, isolement. »

— Centre-Femmes La Rose des Vents

« La pauvreté maintient les femmes dans des conditions très précaires (insalubrité, mauvaise alimentation, mauvais sommeil), contraint les femmes à endurer des situations de violence plus longtemps, etc. Lorsque nous faisons face à des situations de pauvreté, il est plus difficile pour les femmes de travailler les conséquences des agressions sexuelles, puisque les besoins de base ne sont pas comblés. Leur processus de guérison est donc plus long que pour une femme de la classe moyenne ou qui est mieux nantie. »

— CALACS Rive-Sud

« La pauvreté que je vois au quotidien est celle de ma clientèle. Je constate que les femmes, en position de pauvreté ou non, ont souvent la charge d'autres personnes (enfants, parents). Elles doivent s'assurer que tous ont réponse à leurs besoins. Par contre, les femmes en situation de pauvreté ont un défi supplémentaire, puisqu'elles n'ont pas ou peu de moyens pour y parvenir. »

— Comité Action féministe de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

« La pauvreté financière entraîne des problèmes de mauvaise alimentation chronique, particulièrement chez les femmes âgées vivant seules et devant payer un logement trop coûteux en proportion de leurs revenus. Certaines se privent de médicaments, de soins dentaires, de soins visuels, de soins de santé professionnels. Les personnes en situation de pauvreté n'ont pas les capacités financières pour participer à des activités de groupe comme l'Afeas, les Fermières, la FADOQ ou autres; elles doivent se contenter des activités gratuites plutôt rares de nos jours. Les personnes en situation de pauvreté s'isolent souvent par gêne de leurs conditions de vie ou par manque de moyens pour utiliser un transport. Elles s'isolent socialement, culturellement, manquent souvent de confiance en elles, n'osent pas exprimer leur point de vue sur une multitude de sujets. Les femmes en situation de pauvreté ont besoin d'être encouragées à se faire confiance, à utiliser toutes les ressources du milieu pour se sortir des pièges de la pauvreté, de mettre en valeur leurs talents en étant accompagnées par des intervenantes ou des personnes aidantes. Il serait important de définir un plan d'action pour les aider à développer leur potentiel à travers des activités de développement socioéconomique et culturel utiles à la communauté où elles vivent. »

— Afeas de Montmagny

« Présentement, on constate que beaucoup de femmes sont en dépression, ce qui entraîne un arrêt de travail, un chômage à 55 % de ton salaire, et tu t'estimes heureuse si tu as des assurances collectives (peu en ont). La maladie appauvrit beaucoup. Quand on rencontre une femme, souvent on lui demande si elle a déjeuné, si elle a faim et, souvent, elles ont faim. Le transport est un problème pour les femmes qui vivent la précarité, surtout en fin de mois. L'endettement et surtout le surendettement sont problématiques. Quand on paye le minimum d'une carte de crédit avec une autre carte de crédit, il y a un problème. Beaucoup de gens ne croient pas à

l'itinérance en milieu rural. Ici, on parle d'errance en milieu rural. On doit quitter un climat malsain, laisser son appart trop cher, et on n'a pas d'autres choix que de rester dans son char, ce qui implique des déplacements multiples de nuit pour ne pas se faire pogner, un squat chez les amis, la parenté, etc. Il y en a, pas beaucoup, mais il y en a. On ne le voit pas, car ces gens, pour plusieurs, gardent leur voiture, mais cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas surendettées. C'est une image de la pauvreté. Chez les personnes âgées, quand un membre du couple décède, il ne reste qu'une pension au survivant, donc, à ce moment-là, on prend une débarque sur le plan financier; peu ou pas de Régie des rentes (si tu n'as pas travaillé à l'extérieur), pas trop de placements (REER), il se peut que tu sois cataloguée pauvre. »

— Centre-Femmes de Bellechasse

« La pauvreté n'est pas seulement monétaire, mais aussi sociale. Il n'est pas rare de constater que des mamans ont une situation très précaire ou un réseau social restreint. Certaines se retrouvent souvent dans des situations socioaffectives et socioéconomiques précaires, et sont donc plus vulnérables. »

— Le Berceau

« Démunies, elles se retrouvent devant un mur très haut et difficile à surmonter : les démarches, les papiers, les changements à l'état civil, en plus des frais de garderie, d'autobus ou de taxi pour les démarches, etc. Lorsqu'une femme quitte [la maison d'hébergement], elle réorganise complètement sa vie. »

— Jonction pour Elle

« Il y a des changements importants concernant le visage de la pauvreté chez les femmes en réorientation de carrière ou en recherche d'emploi. Des travailleuses à temps partiel ou même à temps plein qui doivent avoir recours aux banques alimentaires, un nombre accru de femmes de plus de 60 ans qui doivent revenir en emploi après la prise de la retraite. Des femmes qui sont sans emploi depuis un certain temps, mais qui ont cumulé un endettement important en utilisant les cartes de crédit et qui nous arrivent avec un stress immense face à leur situation. »

— Connexion Emploi ressources femmes

« Beaucoup de femmes que nous aidons vivent la pauvreté. Le fait d’être dans une relation de violence conjugale les mène vers la pauvreté... Elles laissent souvent leur emploi par pression du conjoint (autonomie financière et jalousie sont des obstacles au contrôle); elles s’endettent sur le crédit ou autres par pression du conjoint; la santé physique et mentale est souvent détériorée et amène vers des arrêts de travail maladie ou vers une perte d’emploi, etc. »

— La Gîtée

« 70 % des femmes qui fréquentent le Centre [Montmagny-L’Islet] ont un revenu inférieur à 20 000 \$, et 30 %, de moins de 10 000 \$. Le revenu des femmes de notre territoire est à 64 % de celui des hommes, et elles sont plus scolarisées que les hommes. »

— Centre-Femmes La Jardilec

« Il est important de prioriser la sécurité alimentaire; c’est une autre forme de violence. »

— Centre-Femmes de Beauce

« La pauvreté vécue par les femmes les amène à vivre beaucoup d’isolement, affecte leur condition de santé, que ce soit physique ou psychologique, amène davantage de violence dans les couples, les amène à faire des choix dans lesquels elles doivent se mettre à l’écart pour prioriser les enfants et le conjoint. Elles passent en dernier dans la chaîne familiale. »

— Centre Femmes l’Ancrage

« La difficulté pour les femmes seules ayant un faible revenu ou sur l’aide sociale à trouver un logis dans la mesure de leur capacité de payer. Isolement, balises des services publics qui ne sont pas réalistes et appauvrissement (aide juridique, aide sociale). »

— Le Havre des femmes

Constats régionaux sur la pauvreté des femmes

La pauvreté constitue une injustice sociale qui expose les femmes à un cercle vicieux de vulnérabilité quant à leur santé, à leur sécurité et à leur intégrité — facteurs qui, à leur tour, aggravent la pauvreté. Pour agir collectivement sur les enjeux liés à la pauvreté dans la région,

une prise de conscience des réalités des femmes est primordiale. Voici quelques constats soulevés par les données statistiques recueillies dans cet état de situation.

- Il y a non seulement moins de femmes en emploi que d'hommes, mais la part statistique du temps partiel est deux fois plus élevée pour les femmes. C'est une différence importante pour le calcul du revenu, mais aussi pour la pension de vieillesse.
- Il y a moins de femmes que d'hommes au chômage. Par contre, il faut noter que selon le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, « seulement 35,2 % des chômeuses [québécoises] sont admissibles aux prestations régulières d'assurance-emploi, comparativement à 52,5 % des chômeurs. De plus, de par la nature des emplois qu'elles occupent – précaires, sous-rémunérés, à temps partiel – les femmes reçoivent souvent des indemnités moindres et sur une moins longue période que leurs collègues masculins. » (Statistique Canada, 2017a, p. 6).
- Les femmes gagnent en moyenne 2,96 \$ de moins l'heure que les hommes. Pour un travail de 35 heures par semaine, c'est donc une perte de 5 387 \$ par année pour les femmes. Au bout de 25 ans de carrière professionnelle, c'est un montant de 134 680 \$ de moins, soit pratiquement la moitié d'une hypothèque familiale! Sachant maintenant que les femmes vivent plus longtemps que les hommes et que les trois quarts des familles monoparentales sont menés par des femmes, elles se retrouvent souvent doublement désavantagées avec cette différence de salaire.
- Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à recevoir des transferts gouvernementaux, entre autres pour les prestations familiales pour enfants et les pensions de vieillesse. Plus de femmes que d'hommes vont donc compléter leur revenu avec des prestations du gouvernement.
- Les femmes sont plus scolarisées que les hommes. Par contre, une majorité d'entre elles le sont dans des métiers traditionnellement féminins, et très peu le sont en sciences pures. Malgré cette scolarité, la différence de salaire demeure importante dans tous les types d'emploi.
- Les emplois du milieu communautaire sont occupés majoritairement par des femmes avec des salaires beaucoup moins élevés que le secteur gouvernemental ou privé et très peu d'avantages sociaux et de régime de retraite sont fournis.

- Un nombre important de femmes vivent en union de fait et sont potentiellement sans protection juridique en cas de séparation ou de décès du conjoint.
- Les femmes immigrantes gagnent un salaire inférieur à celui des hommes, mais aussi à celui des femmes nées au Québec. Elles sont doublement pénalisées : d’abord comme femmes, puis comme immigrantes.

Les groupes de femmes ont aussi soulevé des constats intéressants en ce qui a trait à la pauvreté vécue par les femmes. Ces constats viennent appuyer ce que les statistiques dégagent.

- La pauvreté des femmes est multidimensionnelle et a des répercussions sur toutes les sphères de la vie des femmes : personnelle, sociale, familiale, psychologique et même physique.
- Beaucoup de femmes ont un taux d’endettement important, ce qui diminue leur capacité de faire face à un événement imprévu comme la maladie, une séparation, une réparation de voiture, la perte d’un emploi.
- En milieu rural, les femmes vivent avec une grande difficulté à se déplacer si elles n’ont pas de voiture personnelle. L’accès au transport en commun est très irrégulier, voire inexistant.
- Le fait d’occuper un emploi ne sort pas nécessairement les femmes de la pauvreté.
- Les femmes qui vivent dans la pauvreté sont plus difficiles à rejoindre pour les groupes de femmes qui ont des ressources à leur offrir pour leur venir en aide.
- La pauvreté a une incidence sur l’aide apportée aux femmes. Il est plus difficile d’aider une femme en situation de violence lorsque ses besoins de base ne sont pas comblés. Le processus de guérison peut être plus long, le temps que la femme trouve un logement et de quoi se nourrir chaque jour.
- En entrepreneuriat, les femmes vont utiliser davantage leur financement personnel (carte de crédit) au lieu de se tourner vers les bailleurs de fonds. Cela nuit souvent à leur cote de crédit lorsque leur financement personnel est utilisé au maximum de sa capacité.
- Beaucoup de femmes syndiquées gagnent le salaire minimum, travaillent à temps partiel ou sont sur une liste de rappel. Plusieurs femmes doivent avoir plus d’un emploi pour joindre les deux bouts.

- Plusieurs femmes âgées vivent seules et n'ont pas de Régie des rentes ou de placements. Elles doivent souvent s'organiser avec un faible revenu ou retourner sur le marché du travail pour compléter leur revenu et répondre à leurs besoins de base.
- Les femmes victimes de violence conjugale sont souvent confrontées à la pauvreté en cas de séparation. Avant la séparation, plusieurs vivent du salaire du conjoint. Certaines n'ont pas d'emploi et doivent faire une demande d'aide sociale une fois qu'elles sont séparées. D'autres s'endettent sous la pression du conjoint. Lorsqu'une femme quitte la maison d'hébergement, elle doit réorganiser sa vie. En plus de couvrir les frais de nombreuses démarches à effectuer sur le plan légal, elle doit aussi s'occuper des changements à l'état civil ainsi que des services de garderie et de transport.
- Les femmes ont souvent des personnes à charge et doivent répondre non seulement à leurs besoins, mais aussi à ceux des personnes dont elles s'occupent, comme les enfants. Elles ont tendance à répondre aux besoins de ces derniers avant les leurs.
- Les femmes en situation de pauvreté vivent de l'isolement, puisqu'elles n'ont pas les capacités de se déplacer et de participer à des activités organisées dans leur milieu.
- Plusieurs femmes se privent de médicaments, de soins dentaires, de soins visuels et de soins professionnels par manque de revenus.
- Plusieurs femmes ne mangent pas à leur faim au quotidien.
- Des travailleuses à temps partiel ou même à temps plein doivent avoir recours aux banques alimentaires pour se nourrir et nourrir leur famille.
- Plusieurs femmes vivent des situations difficiles qui peuvent avoir des répercussions sur leur santé mentale et leur capacité à occuper un emploi. Très peu ont une assurance invalidité, donc elles se retrouvent souvent au chômage à 55 % de leur salaire ou encore sans revenu dans le cas d'un arrêt de travail ou de la perte d'un emploi.
- Les femmes vivent de l'errance en milieu rural. Elles doivent par exemple quitter un climat malsain ou laisser un appartement trop cher. Elles se retrouvent à vivre dans leur voiture, à faire des déplacements multiples, à aller chez des connaissances ou des membres de la famille.

Leviers de transformation sociale

Fédéral et provincial

1. Recommencer à produire les portraits statistiques régionaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes qui étaient réalisés par le Conseil du statut de la femme.
2. Exiger plus de statistiques sexuées à l'Institut de la statistique du Québec et les rendre accessibles gratuitement sur Internet.
3. Améliorer les conditions d'emploi et de revenu des femmes dans la région en soutenant des changements à l'échelle nationale :
 - ✓ l'augmentation du salaire minimum à 15 \$;
 - ✓ un régime d'assurance-emploi équitable pour les femmes;
 - ✓ la fin du détournement des pensions alimentaires dans les programmes d'assistance sociale, d'aide juridique, d'allocation-logement et d'aide financière aux études.

Régional et local

4. Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans les projets accordés par la nouvelle Table régionale de lutte à la pauvreté afin d'avoir des actions qui répondent autant aux besoins des femmes qu'à ceux des hommes.
5. Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans la Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches produite par le CISSS Chaudière-Appalaches.
6. Reconduire l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en collaboration étroite avec le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches et y inclure un axe d'intervention sur la pauvreté des femmes.
7. Soutenir le développement de logements sociaux et communautaires abordables, subventionnés, de qualité et sécuritaires ciblant les besoins des femmes.
8. Répondre aux principaux besoins des femmes en matière de transport : autonomie pour les personnes n'ayant pas accès à un véhicule privé; accompagnement pour un déplacement; facilitation du transport avec de jeunes enfants; transport adapté; aménagements et transports accessibles aux personnes à mobilité réduite.
9. Rejoindre les femmes isolées par la pauvreté pour le développement et les offres de service.

10. Intégrer une analyse intersectionnelle aux offres de services pour toucher toutes les femmes de la région dont celles vivant plusieurs oppressions.

Bibliographie

- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (2017). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2016*. Repéré à https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2016.pdf
- Centre de formation populaire et Relais-femmes. (2005). *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère*. Repéré à <http://lecfp.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/2005-Travail.pdf>
- Cloutier-Villeneuve, L. et Rabemananjara, J. (2016). Portrait de la situation des Québécoises sur le marché du travail au cours des 35 dernières années. *Cap sur le travail et la rémunération*, 2, 1-14. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201603.pdf>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2017). Rapport de dépendance économique et indice de dépendance économique provincial, selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2015. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rde_hf12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018a). Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/demo_gen/age_moyenn12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018b). Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1980-1982, 1990-1992, 1995-1997, 2000-2002, 2005-2007, 2010-2012 et 2013-2015. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/nais_dec/esper12.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018c). Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le domaine d'études et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012-2016. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/education/bacc_domaine12.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018d). Population des 25-64 ans qui occupent un emploi professionnel, technique ou paraprofessionnel, selon le sexe et le sous-groupe d'âge, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2016. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/econo_fin/eco_savoir/rhst_sexe_age12.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018e). Population des 25-64 ans titulaires d'un grade universitaire selon le plus haut grade obtenu et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2016. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/econo_fin/eco_savoir/rhst_grade_sexe12.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018f). Population inscrite auprès d'un médecin de famille selon le sexe et le groupe d'âge, région sociosanitaire de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013 à 2017. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/sante/med_fam_12.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018g). Population selon le groupe d'âge et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/demographie/demo_gen/pop_age12.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019a). Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014-2018. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe12.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019b). Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014-2018. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil12/societe/marche_trav/indicat/tra_remuneration12.htm

Statistique Canada. (2016). Recensement 2016. Commande spéciale CO-1824. Tableau 1. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

Statistique Canada. (2017a). Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/171215/dq171215b-fra.pdf?st=VOOKCOjD>

Notes de fin de document

7. Le personnel professionnel, technique ou paraprofessionnel est défini au sens de la « Variante pour les données très agrégées » de la Classification nationale des professions (CNP) 2016, reconnue à titre de norme générale par Statistique Canada. Le personnel professionnel comprend celui en gestion des affaires et en finances, celui des sciences naturelles et appliquées, celui en soins infirmiers, celui des soins de santé, celui en services d'enseignement, celui du droit, des services gouvernementaux, sociaux et communautaires, ainsi que celui des arts et de la culture. Le personnel technique et paraprofessionnel comprend le personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées, celui des soins de santé, celui des arts, de la culture, des sports et des loisirs, le personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement, ainsi que le personnel des services de protection publique de première ligne.

11. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes.

Sciences de la santé : Sciences fondamentales et appliquées de la santé; Sciences infirmières et nursing; Périnatalité; Médecine; Médecine dentaire; Optométrie; Pharmacie, sciences pharmaceutiques; Diététique et nutrition; Ergothérapie; Physiothérapie; Chiropratique; Orthophonie et audiologie; Santé communautaire et épidémiologie; Autres professions de la santé; Médecine vétérinaire; Pluridisciplinaire (science de la santé).

Sciences pures : Sciences biologiques; Botanique (phytobiologie, etc.); Zoologie; Microbiologie; Biochimie; Biophysique; Mathématique; Probabilités et statistiques; Mathématiques appliquées; Actuariat; Sciences physiques; Météorologie et sciences de l'atmosphère; Géologie (minéralogie, etc.); Chimie; Sciences de la terre; Hydrologie, sciences de l'eau; Pluridisciplinaire (sciences pures).

Sciences appliquées : Ressources naturelles; Agriculture; Zootechnie; Science et technologie des aliments; Phytotechnie; Design de l'environnement; Architecture; Architecture paysagiste; Design industriel; Urbanisme; Sciences de l'informatique; Ingénierie; Génie aérospatial, aéronautique et astronomie; Génie agricole, génie rural; Génie alimentaire; Génie biologique et biomédical; Génie chimique; Génie civil, construction et transport; Génie électrique, électronique et communication; Génie mécanique; Génie géologique; Génie industriel et administration; Génie métallurgique et des matériaux; Génie minier; Génie physique; Géodésie (arpentage); Génie informatique et construction; Génie forestier, foresterie et science du bois; Sciences de l'activité physique; Pluridisciplinaire (sciences appliquées).

Sciences sociales et humaines : Sciences humaines; Lettres; Droit; Sciences de l'éducation; Sciences de l'administration; Arts.

Études plurisectorielles : Études plurisectorielles; Environnement (qualité du milieu et pollution).

Indéterminé : Il peut s'agir d'individus qui ont obtenu deux baccalauréats la même année ou encore dont le baccalauréat a été obtenu par cumul de certificats.